

Après la capitulation du pays, lors de la bataille de France en mai-juin 1940, 1 845 000 prisonniers de guerre, dont 13000 Juifs, sont capturés par l'armée nazie. Ils sont acheminés vers l'Allemagne et internés dans divers camps pendant toute la durée de la guerre.

75 camps de prisonniers venus de France sont créés en Allemagne. On distingue les Oflags (camps d'officiers) et les Stalags (camps de sous-officiers et de soldats). Certains prisonniers travaillent dans des fermes, d'autres sur des chantiers ou dans des usines. Quelques milliers d'entre eux réussissent à s'évader.

Parmi les prisonniers de guerre de France détenus en Allemagne de 1940 à 1945, on compte environ 13 000 soldats juifs (Français d'origine ou par naturalisation et étrangers engagés volontaires). Les Juifs, malgré quelques exceptions, sont traités conformément à la Convention de Genève de 1929 qui implique le respect de la personne des prisonniers. Le statut de prisonnier de guerre de ces soldats permet également de protéger leur famille des mesures antisémites imposées par les occupants avec la complicité zélée du gouvernement de Vichy. Cependant, plusieurs centaines de femmes et d'enfants de prisonniers de guerre juifs étrangers sont internés dans les camps de transit de Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande.

Aux mois de mai et de juillet 1944, 168 femmes et 77 enfants de prisonniers sont envoyés directement de Drancy dans le camp de Bergen-Belsen, en Allemagne. Les nazis y retiennent des Juifs susceptibles d'être échangés contre des Allemands internés à l'étranger. Ces femmes et ces enfants de prisonniers de guerre juifs immigrés de France sont expédiés dans des convois d'évacuation, de Bergen-Belsen vers Theresienstadt au mois d'avril 1945. Ils sont libérés, sur leur parcours, en partie par les troupes américaines et en partie par les troupes soviétiques. 154 femmes et 73 enfants de prisonniers de guerre survivront.

Si on s'en tient à la liste des convois dressés lors de l'arrivée au camp de Bergen Belsen, 245 femmes et enfants de prisonniers de guerre juifs étrangers sont répertoriés.

Les prisonniers de guerre juifs, dans leur grande majorité, n'ont pas retrouvé, à la Libération, leur famille exterminée.

Référence :

– Durand Yves, 1994, *Prisonniers de guerre dans les Stalags, les Oflags et les Kommandos 1939-1945*, Éd. Hachette

– Doerry Janine, 2010, *Historique du Mémorial de Bergen-Belsen*, Thèse soutenue à l'Université de Hanovre.

<https://museemrjmoi.com>